

NOTES D'ENQUETE

BOULAY-MOSELLE (57) 04.02.1979

Description de l'observation :

Le 4 février 1979 vers 1h15 (HL) du matin sur la D25 à Boulay-Moselle (57), au Hohwaeldchenberg, un témoin effectuant un trajet en direction de Boulay observe durant 30 secondes depuis son véhicule un objet lumineux dans le ciel. Cet objet a la forme d'une demi-sphère de couleur orange qui se déplace du sud-ouest vers le nord-est dans une trajectoire horizontale. L'objet a disparu progressivement en diminuant. Le cas est classé PAN C par le GEIPAN (aucune autre information n'a été recueillie sur ce phénomène).

Observation rapportée par le témoin et extraite du procès-verbal de gendarmerie :

...« Lors du trajet retour, vers 01 heure 15, alors que je me trouvais seul dans le véhicule, j'ai été témoin d'un fait anormal. J'ai aperçu dans le ciel, au sud de Boulay (Moselle), un objet lumineux en forme de demi-sphère, j'ai tout d'abord pensé qu'il s'agissait de la lune. J'ai constaté que la demi-sphère était dirigée vers le haut, pratiquement à l'horizontal. La demi-sphère était orange foncé tirant pratiquement sur le rouge. C'est à ce moment-là que j'ai réalisé que ce n'était pas la lune. Cet objet se déplaçait du sud-ouest vers le nord-est, perpendiculairement au CD 25. J'ai suivi des yeux cet objet plus de 30 secondes environ. Le phénomène a disparu. J'ai été très surpris car l'objet diminuait par l'arrière ce qui prouve qu'il n'a pas été caché par un nuage car l'effacement se serait produit en sens contraire, et d'autre part, je peux affirmer que les étoiles étaient visibles et que le ciel était bien dégagé. »...

Source :

GEIPAN, cas classé PAN C : <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1979-02-00601>

La reconstitution de 2015 selon le cycle du Saros

La description et la direction d'observation du PAN correspondent parfaitement avec celles de la Lune présente au dessus de l'horizon au moment de l'observation. La présence de cette dernière n'est d'ailleurs pas signalée par le témoin qui précise que la demi-sphère « n'était pas la lune ». Le 4 février 1979, à 1h15, la Lune est pourtant présente à 1,4° de hauteur, azimut de 286° (/NG). Premier Quartier, lunaison 6,7 jours. Soit 15 minutes avant son coucher. Ces divers éléments confortent l'hypothèse d'une confusion avec la Lune.

- Dates de reconstitutions envisagées :

(Double SAROS -1 jour) lundi 23 février 2015, à 23h55. Lune à 1,1° de hauteur angulaire, azimut de 288°. Deux jours avant le Premier Quartier, lunaison 5 jours.

(Double SAROS) mercredi 25 février 2015, à 1h00. Lune à 1,5° de hauteur angulaire, azimut de 292°. Veille du Premier Quartier, lunaison 6 jours.

- Lieu : Boulay-Moselle, au lieu-dit Hohwaeldchenberg, le long de la D25.

Reconstitution du lundi 23 février 2015 :

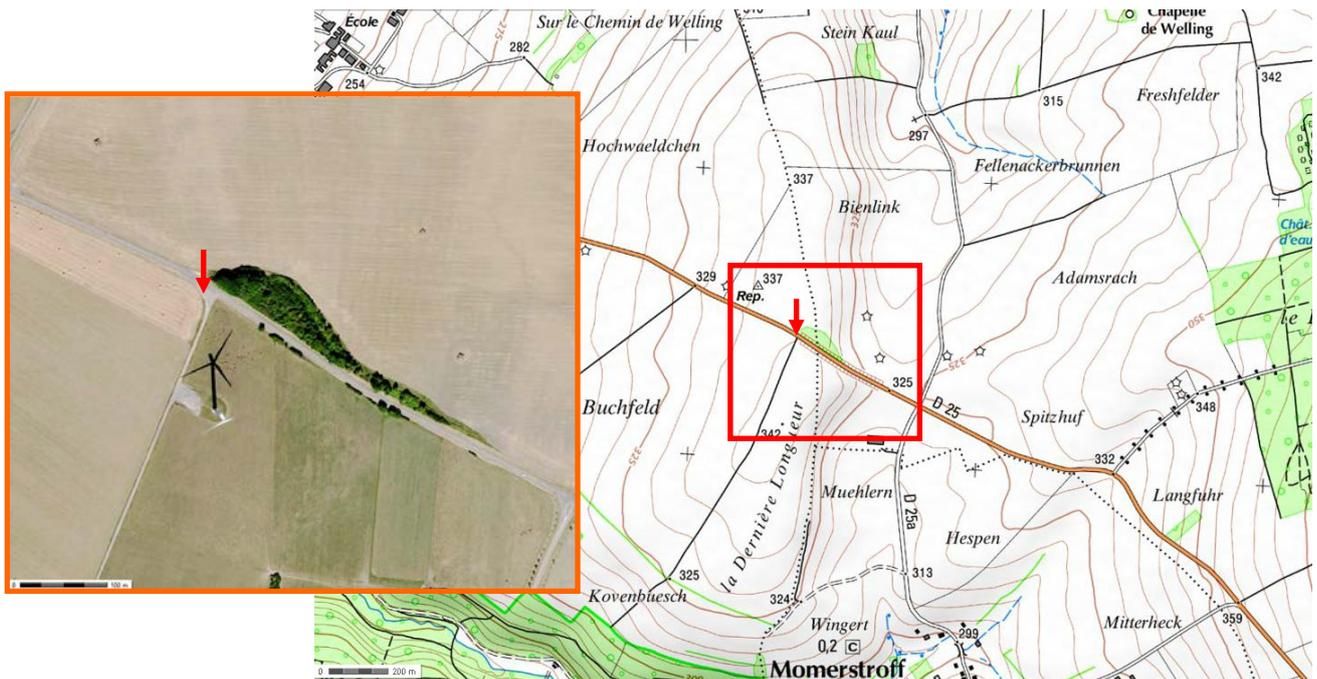
Le lundi au matin les chutes de neiges laissent penser que le temps ne semble pas propice à l'observation du phénomène, de plus le temps perturbé se poursuit une bonne partie de la journée. Cependant après quelques ondées en soirées, vers 21h30 (HL) le ciel semble enfin se dégager, je décide donc de partir en direction de Boulay vers 22h00 (HL).

Arrivé sur les lieux aux alentours de 23h00 (HL), je procède en voiture à une reconnaissance d'une partie du trajet effectué à l'époque par le témoin en remontant la D25 depuis l'intersection menant au Ban-Saint-Jean, jusqu'à l'agglomération de Boulay. La Lune n'est alors pas visible car cachée par les nuages. Cette dernière ne devient finalement visible qu'à partir de 23h11 (HL) lors de mon arrivée à l'entrée de Boulay.



A Boulay, Rue des Ducs de Lorraine, (49.180675°N / 6.500653°E)
La Lune devient visible à 23h11, heure locale azimut 279,8° (NG) (photos ODR).

La Lune étant dès lors visible, je décide de rebrousser chemin afin de me rendre sur les lieux de l'observation. Arrivé sur place, je gare mon véhicule à l'entrée d'un chemin vicinal que j'avais préalablement repéré sur carte et dont les coordonnées étaient entrées sur mon GPS (49.175604°N/ 6.526881°E, altitude 340 m).



Carte du lieu de l'observation, en encart une vue aérienne rapprochée (source Géoportail IGN).

Je mets mon appareil photo sur pied, pointé en direction de l'horizon où a été observé le phénomène. Je réalise quelques clichés-tests en direction de l'horizon ouest afin de fixer les éléments reconnaissables du paysage il est alors 23h24(HL) la Lune est à l'ouest/nord-ouest à l'azimut $282,2^\circ$ (/NG).



Lieu de l'observation : vue de jour (photo Google Street View) et de nuit le 23 février 2015 à 23h24 (photo ODR).

La Lune continue de descendre vers l'horizon. Elle finit par rencontrer un banc de nuages derrière lequel elle est occultée à 23h37 (HL). A 23h55 (HL), la Lune n'est toujours pas visible et réapparaît cependant moins de 6 minutes plus tard à 0h02 (HL). Elle est alors sous le banc nuageux, pour disparaître cette fois derrière l'horizon une minute plus tard.



La Lune à 0h02 (HL) (photo ODR)

La Lune à 0h02 (HL) le 24 février, se situe à un azimut de 289° (/NG). Un repère terrestre fixe figure sur la photo (flèche rouge), il s'agit du silo à grain Lorca situé au 1 rue du Général de Rascas à Boulay ($49.183796^\circ\text{N} / 6.489027^\circ\text{E}$) et distant de 2900 m du lieu d'observation à l'azimut 288.6° (/NG) (source Géoportail IGN).



- A - 23h31 (HL) La Lune est visible (azimut $283,4^\circ$ (/NG)).
- B - 23h37 (HL) La Lune est occultée par un banc nuageux (azimut $284,5^\circ$ (/NG)).
- C - 23h55 (HL) La Lune n'est toujours pas visible (azimut $287,8^\circ$ (/NG)).
- D - 0h02 (HL) La Lune devenue rougeâtre est visible sous le banc nuageux (azimut 289° (/NG)).

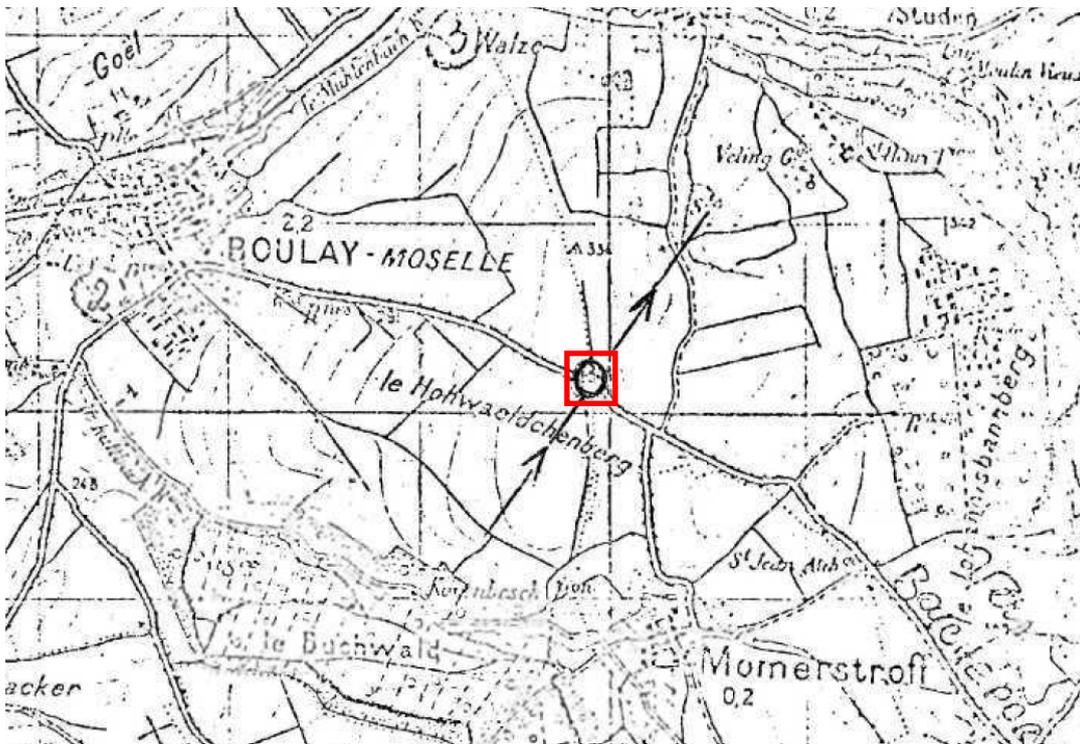
Conclusion

Le témoignage de l'époque correspond en de nombreux points à l'observation réalisée lors de la reconstitution : la forme est bien une demi-sphère de couleur orangée tirant sur le rouge, son inclinaison est en effet presque à l'horizontale. La durée de l'observation pouvait en effet être brève, la Lune étant basse et située proche de l'horizon. De plus on peut supposer la présence de nuages pouvant l'occulter à tout moment.

Le lieu d'observation figuré sur le plan joint au procès-verbal de gendarmerie présente une particularité topographique pouvant surprendre le témoin (voir pages suivantes). En effet ce lieu présente une dénivellation où l'on passe d'un point coté d'altitude 324m à un point coté d'altitude 340m et cela sur une distance presque rectiligne d'environ 250m à peine. La pente est donc d'environ 6%. Cette configuration du relief peut, par exemple dans le cas d'une conduite d'un véhicule automobile, donner une illusion de jaillissement des éléments situés à l'horizon qui jusqu'alors étaient masqués par la côte.

Ces divers éléments confortent donc l'hypothèse d'une confusion due à la Lune vue dans des conditions particulières (aspect inhabituel de la Lune au coucher, impression de jaillissement au sommet de la côte...).

Les particularités topographiques du lieu :



Extrait du plan joint au procès-verbal de gendarmerie : Le lieu de l'observation indiqué par le témoin (source GEIPAN) est en rouge. Les deux flèches visibles sur le plan indiquent probablement le sens de déplacement du phénomène (du SO vers le NE).



Le plan du procès-verbal superposé à une vue ombrée du relief fait coïncider parfaitement le lieu de l'observation à l'emplacement du sommet d'une côte. (source Géoportail IGN).



Profil Altimétrique



Photo aérienne du lieu d'observation et son profil altimétrique correspondant (source Géoportail IGN).



Les deux points de vues en A et B. Au bas de la pente (A) l'horizon est masqué, à son sommet (B) il est pleinement visible. (photos Google Street View)

Nb : Les coordonnées géographiques sont basées sur le système géodésique standard mondial (WGS 84).
 Les azimuts sont indiqués pour le nord géographique (/NG).
 Les heures sont données en heure locale (HL) d'hiver (UTC+1heure).